

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 8 | MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

Sommaire

Édito – Mibé – Soirée de gala	2
Abonnement TRIBUNE - Rappel	8
Réflexion	10
Point fort	11
JLRV	12
Les députés en action	13
Dans le monde	15
Frivolités essentielles	16

Intelligence artificielle (IA) Dans quelles mains va le monde...



**Message de la présidente
CHUV: un paquebot
sans gouvernail**

Page 3



**Politique fédérale
Agir pour une mobilité
plurielle**

Page 4



**Politique cantonale
Quand les règlements
poussent plus vite
que les champignons**

Page 5



**Réflexion
« L'enfant n'est plus qu'un
objet de procédure... »**

Page 9



L'intelligence artificielle, progrès technologique indéniable, une aide à la réflexion, à la résolution de problèmes dans tous les domaines mais aussi une perte de maîtrise de l'humain qui pourrait bien être dépassé d'ici quelques années seulement. Analyse et commentaire...

Pages 6-7

L'IA mon amour...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Solution miracle pour tous ceux qui se doivent d'écrire, dans leur métier, à titre privé, rédiger des discours, des articles de presse, des résumés, des petits textes d'anniversaire ou de remerciement ou encore plus fastidieux des procès-verbaux, bref tout l'arsenal rédactionnel quotidien, que cette intelligence artificielle (IA) et tout particulièrement ChatGPT.

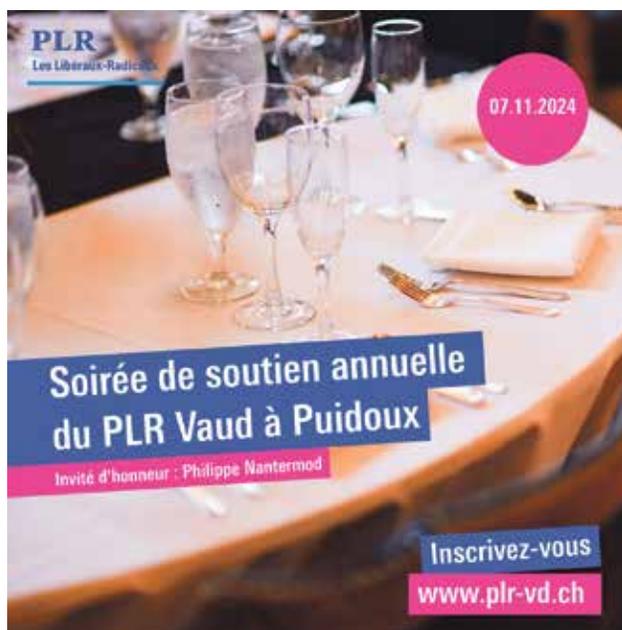
Un outil numérique qui devrait d'un coup de baguette magique rendre l'impossible possible et de bonne qualité est sur le marché et fait des progrès faramineux chaque six mois. Les dernières versions se multiplient. Finie la vie d'auteur, de poète et d'artistes inspirés, et même de rédactrice en chef d'un journal politique... Finie la peur de la page blanche... Nous voilà remplacés par des algorithmes qui ont du talent, de plus en plus de talent car leurs modèles de référence, des milliers de livres et documents sont ainsi répertoriés et mis à disposition de cette intelligence qui fait le tri, s'inspire pour aboutir à un résultat désormais très satisfaisant. Sauf que l'on ne sait plus qui de la machine ou de l'humain il faut féliciter et à qui remettre des prix pour la qualité du travail. Peut-être finis aussi les prix littéraires...

Évolution technologique qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'imaginer supprimer mais qu'il s'agit d'utiliser intelligemment et savoir la reconnaître pour distinguer le vrai, du faux, du plagiat ou de l'intelligence humaine. Les enseignants, à l'université notamment, sont en pleine réflexion sur le sujet pour être en mesure d'évaluer le travail de l'étudiant et de sa plus-value...

*Le sujet de l'IA sera ainsi le sujet du dossier de cette édition de **TRIBUNE** où bizarrement les scientifiques de la Silicon Valley qui en sont les inventeurs et développeurs ne veulent pas que leurs enfants l'utilisent et préconisent pour eux les bonnes vieilles méthodes d'enseignement... Cela devrait tout de même nous faire réfléchir... Ah j'oubliais, c'est encore moi qui ai écrit mes textes pour de vrai... Je l'avoue j'ai eu peur de la concurrence numérique. Peut-être une prochaine fois...*



Réservez vite vos tables !



Soirée de gala annuelle Jeudi 7 novembre 2024

dès 18 h, salle de la Forestay à Puidoux
CHF 150.- / personne

Vous pouvez réserver une table de 8, 10 ou 12 personnes ou une place

à l'adresse suivante :

<https://forms.gle/sbXAueCU7Vk9hf60A>

ou par courriel à m.rochat@plr-vaud.ch

Programme de la soirée :

- 18 h 00 Accueil et vin d'honneur offert par le CDL
- 19 h 00 Propos de la présidente Florence Bettschart-Narbel
- 19 h 30 Repas
- ~20 h 30 Discours de M. Philippe Nantermod
- ~21 h 15 Tombola
- 22 h 00 Ouverture du bar
- 23 h 30 Fin de la manifestation

CHUV: un paquebot sans gouvernail

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

Depuis le début de cette législature, le CHUV fait régulièrement l'objet des titres de l'actualité. Une situation inquiétante héritée d'une politique de gauche voulant étagiser l'ensemble de la santé vaudoise. Que ce soit en matière de gouvernance, finances, prestations d'intérêt général, une stratégie globale pour le CHUV ne semble pas exister. Petit résumé de la situation actuelle.

GOVERNANCE

Suite au départ forcé fin 2022 du directeur du CHUV, Philippe Eckert, la direction générale avait été confiée ad intérim au professeur de chirurgie, Nicolas Demartines. Il avait alors été annoncé que son mandat durerait deux ans jusqu'au 31 décembre 2024. Ce n'est qu'au mois de juin 2024 que le Conseil d'État a décidé de mettre au concours le poste de directeur général. Un délai incompréhensible pour le recrutement d'un tel poste. Afin d'appuyer le futur DG dans ses missions, le Conseil d'État a créé une nouvelle fonction au sein du CHUV, celle de directeur des opérations. Cette fonction a déjà été confiée ad intérim à Gianni Saitta, qui cumule celle-ci avec celles de directeur général de la Santé et de président de la *Task Force Impulsion*. Là aussi, il est difficile de comprendre la création d'un tel poste avant la nomination d'un nouveau DG. Pour nous, ce serait à lui de définir la manière de réformer la direction du CHUV. De plus, depuis une année, ce sont les directeurs de la logistique et des ressources humaines, ainsi que la directrice des infrastructures qui ont quitté leur poste. La directrice des finances avait aussi démissionné, depuis lors remplacée. La direction générale du CHUV est donc aujourd'hui décimée. Pour pallier les difficultés de gouvernance, l'on nomme ainsi



quelqu'un qui cumule les casquettes, en faisant fi des conflits d'intérêts potentiels.

FINANCES

Le CHUV fait face à des difficultés financières (comme les autres hôpitaux universitaires en Suisse) dues à plusieurs facteurs, notamment le manque de couverture des frais hospitaliers par les tarifs et la nécessité pour un hôpital universitaire de garantir certaines prestations de prévention ou de consultation à la population, non couvertes. Celles-ci sont payées par des prestations d'intérêt général (PIG) qui ont fait l'objet d'un audit de la Cour des comptes. Celui-ci constatait qu'aucun suivi et qu'aucun cadre légal n'existaient pour les PIG. Le PLR a d'ores et déjà déposé une motion à ce sujet pour définir un cadre légal. En parallèle, le CHUV a décidé de mettre sur pied un programme *Impulsion* devant permettre de trouver un plan d'augmentation des recettes et de réduction des coûts sans diminuer les services de soins nécessaires à la

population. Ce programme n'a jamais fait l'objet d'une communication dédiée et ce n'est que par bribes que nous avons des informations à son sujet. Cent cinquante mesures ont apparemment été proposées par les services du CHUV, mais seules 20 ont été mises en place. En 2023, ce programme a permis de trouver 5,7 millions d'économie, sur un total de charges de plus de 2 milliards, ce qui semble dérisoire. La sous-signée a interpellé le Conseil d'État à ce sujet.

Enfin, le Conseil stratégique du CHUV mis en place suite à l'initiative PLR n'a encore donné lieu à aucun rapport ou information. Nous sommes impatients de savoir quelle est sa vision du CHUV. En attendant, nous continuerons d'interpeller et de poser des questions pour le bien de cette institution tant nécessaire à la population vaudoise.

Le Conseil stratégique du CHUV mis en place suite à l'initiative PLR n'a encore donné lieu à aucun rapport ou information.

Pour votre publicité dans

TRIBUNE

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

Agir pour une mobilité plurielle, une action au quotidien !

L'exemple de la liaison Londres-Lausanne ou Lille-Lausanne



par Pascal Broulis,
conseiller aux États

En ce début de session d'automne, j'ai eu l'opportunité de développer en plénum mon interpellation concernant les coûts liés à la création d'une liaison ferroviaire directe entre Lausanne et Londres, via Genève. Ce projet ambitieux est souvent mis en avant par la presse et les élus. Il serait toutefois nécessaire de mettre en place des terminaux de sécurité dans les gares de départ en Suisse, puisque le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'espace Schengen, des trains et des rames compatibles avec l'Eurotunnel et aux contraintes de protection incendie ainsi que des investissements liés aux infrastructures ferroviaires à l'étranger.

Ces éléments nécessitent donc une analyse poussée pour connaître la viabilité d'une telle liaison ferroviaire entre Londres et la Suisse et ce sont sur ces points que je suis intervenu au Conseil des États.

Dans le cadre des réponses à mes questions, le Conseil fédéral a indiqué que des études allaient être prochainement publiées concernant les installations de contrôles et d'embarquement en Suisse et qu'en l'état seules trois liaisons seraient envisagées depuis Genève, Bâle et Zurich. Dans la vision du Conseil fédéral, Lausanne serait ainsi reliée à Londres par Genève. Il a également rappelé que cette liaison permettrait de contribuer à la décarbonisation des transports, mais aussi de profiter à notre économie et au tourisme en Suisse.

Dans le but d'encourager une autre solution plus aisée et moins coûteuse pour relier le Royaume-Uni, j'ai proposé dans le cadre de mon interpellation de mettre en place une liaison entre Lausanne et Lille, une ville située à proximité de l'Eurotunnel. Cette ville dispose des installations de sécurité nécessaires et ferroviaires pour traverser le tunnel sous la Manche. Une telle liaison directe vers Lille permettrait de contourner Paris afin d'optimiser le trajet, puis de changer de train à Lille pour l'Eurostar et ainsi de rejoindre le centre de Londres en moins d'une heure et demie. Cette liaison permettrait également aux voyageurs romands de bénéficier de correspondances vers les Pays-Bas, la Belgique et le nord de l'Allemagne. Cette proposition a été jugée positive par le conseiller fédéral en charge des transports.

En tant que conseiller aux États du canton de Vaud, je suis favorable aux autoroutes. À ce titre, je vais me battre pour les votations du mois de novembre qui sont capitales pour notre canton. Je soutiens aussi le monde de l'aviation qui est indispensable pour certains déplacements et je m'engage pour un nouveau développement du rail et des transports publics. Il est vrai que – tel le tram dans les villes – on a un peu abandonné les investissements ferroviaires internationaux, en considérant que l'avion était plus rapide et plus adapté. On constate aujourd'hui que le monde change et qu'il faut créer de nouvelles perspectives sur le territoire européen. Notre pays est au centre de l'Europe. De par notre position géographique, nous devons ainsi être mieux reliés aux villes européennes.

Notre pays est au centre de l'Europe. De par notre position géographique, nous devons ainsi être mieux reliés aux villes européennes.

Quand les règlements poussent plus vite que les champignons

par Marc-Olivier Buffat,
député

Georges Clemenceau disait déjà: «La France est un pays merveilleux, vous y plantez des impôts, il y pousse des fonctionnaires.»

Le règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager publié le 1^{er} juillet dernier par le Conseil d'État, et sous la responsabilité du DJES, mérite sans doute de figurer au panthéon des actes normatifs inutilement encombrants, bureaucratiques et contreproductifs. L'on attendait impatiemment la publication de ce règlement; on n'est pas déçu!

Sous le doux acronyme RLPrNP (une cinquantaine d'articles, 8 annexes et 5 directives), le texte est à la réglementation légale ce que les espèces invasives sont aux cultures paysagères. Hors débat et sans consultation préalable, il s'en prend de façon totalement disproportionnée à la cueillette des champignons avec des réglementations d'horaires, de quantité, voire des interdictions durant la première semaine de chaque mois. La simple consultation comparative des réglementations cantonales en la matière démontre que le canton de Vaud décroche la médaille d'or toutes catégories en la matière. Pire, il reprend d'anciennes réglementations cantonales (par exemple fribourgeoises ou bernoises) qui ont été abandonnées depuis, constatant l'échec des mesures proposées. L'absence de coordination intercantonale et même romande est frappante et d'autant plus choquante qu'elle crée un tourisme de champignonneurs ou de saute-frontières difficilement gérable. Quant au principe de proportionnalité et à l'applicabilité des normes, le document laisse songeur. Va-t-on doubler le nombre des garde-forestiers



ou créer des postes spécifiques de «garde-champignons»? Va-t-on installer des panneaux indicateurs, voire une signalétique pour recréer les anciennes frontières cantonales afin d'éviter que le champignonneur du dimanche ne s'égare? Comment distinguer avec certitude un champignon cueilli à Saanen et l'autre à Rougemont? Autant de questions, sans réponse, qui confirment l'absurdité du système proposé. À juste titre notre collègue député Alexandre Berthoud sollicite, par voie de motion,

un réexamen du texte, voire un débat démocratique au Grand Conseil. La problématique de la préservation du patrimoine arboré n'est pas en reste. Une foultitude de règles tentent péniblement de distinguer les arbres dits majeurs et dignes de protection, des arbres dignes d'intérêt, de ceux pour lesquels les mesures de protection sont plus limitées. Le profane s'y perd. À n'en pas douter, les Municipalités douloureusement chargées de l'application de ce dictat cantonal,

À quand l'interdiction des tondeuses à gazon, voire un permis de conduire pour tondeuse électrique?

Étonnant que nos humoristes locaux, si prompts à caricaturer les mesures de la droite, ne se soient pas encore emparés du sujet pour tenter d'en rire un peu...

vraisemblablement aussi. Pire encore, le simple déplacement d'un arbre est soumis à enquête publique (!) au même titre que l'édification d'un bâtiment par exemple, par crainte d'atteinte au tissu racinaire (sic.). À quand l'interdiction des tondeuses à gazon, voire un permis de conduire pour tondeuse électrique? Les tribunaux sont aujourd'hui surchargés par des problématiques d'interprétation où l'intérêt public, l'intérêt du propriétaire, voire l'intérêt des futurs habitants, passent manifestement au second plan. Impossible d'obtenir un permis de construire sans s'adjoindre les services d'un expert en la matière, dite expertise pouvant faire l'objet d'une contre-expertise, et ainsi de suite... Toutes ces questions devront être discutées devant le Grand Conseil afin de ramener la protection du patrimoine arboré et des espèces à leur juste mesure, et d'élaguer voire débroussailler ce maquis réglementaire. Il est par ailleurs étonnant que nos humoristes locaux, si prompts à caricaturer les mesures de la droite, ne se soient pas encore emparés du sujet pour tenter d'en rire un peu...

L'humanité chamboulée par l'intelligence artificielle

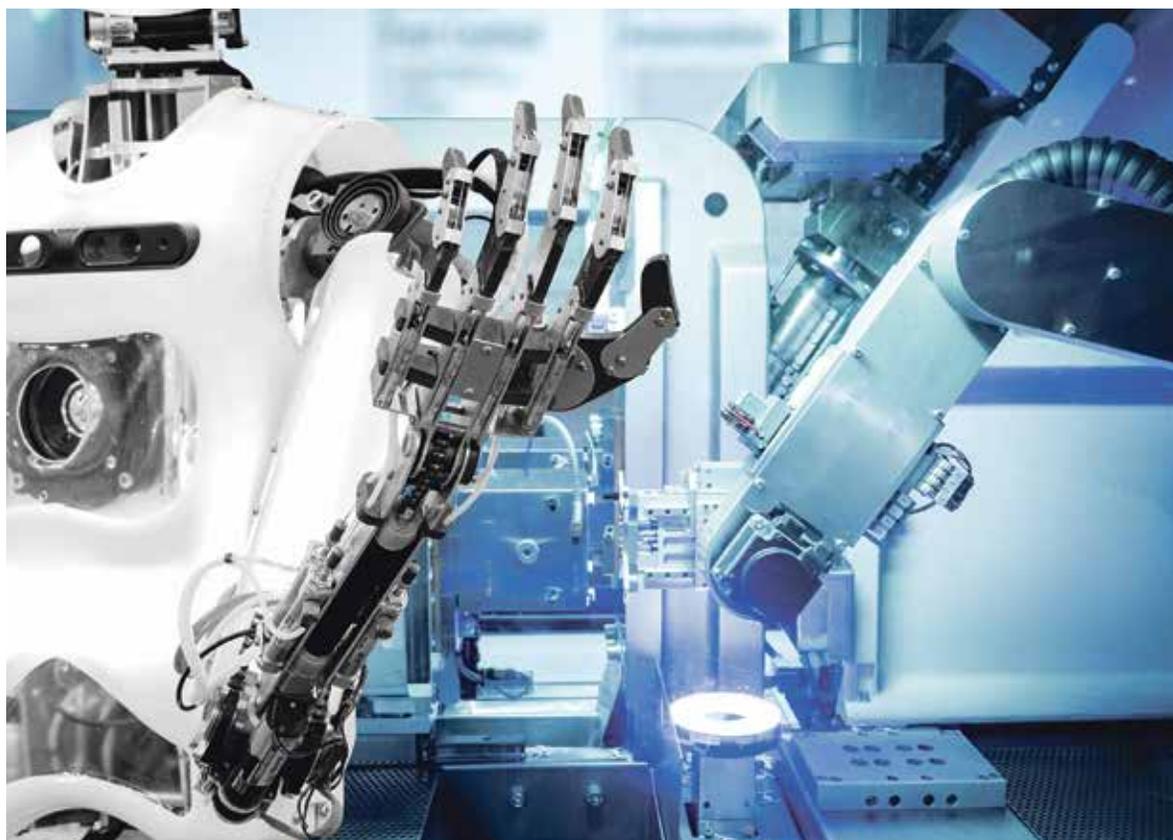
par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Seul un ermite n'a à ce jour jamais entendu parlé d'intelligence artificielle (IA). Le sujet est aujourd'hui au centre du débat politique et sociétal au plan mondial tant les enjeux peuvent changer l'humanité, son rôle et sa puissance.

Cette révolution numérique annoncée il y a quelques années déjà, avec les GAFAM, les réseaux sociaux, le règne des data, cette quatrième révolution industrielle, a désormais passé à la vitesse supérieure, très supérieure au point que des questions se posent de savoir si l'intelligence humaine sera toujours capable ou pas de la contrôler, mieux de la comprendre. Pas dans cinquante ans mais dans un avenir proche. Elon Musk lui-même parle de cinq ans... Il a donc créé son propre centre d'IA, un centre de recherche de fabrication de puces à mettre dans le cerveau humain pour lui permettre de rivaliser avec l'IA.

Cette IA est devenue un outil de puissance, de surpuissance, de domination, dans tous les domaines : économique, militaire, médical, politique notamment.

Alors que faire de cette IA qui commence à faire peur? Faut-il y mettre un frein, la réglementer, ou au contraire la favoriser, comment et dans quels domaines? Des économistes, des philosophes, des anthropologues, des scientifiques, des enseignants du monde entier s'y



attendent. Cette IA est devenue un outil de puissance, de surpuissance, de domination, dans tous les domaines: économique, militaire, médical, politique notamment. En résumé, deux mondes s'affrontent déjà: l'Asie et les USA, avec entre les deux une Europe passive et qui a marqué un recul technologique difficilement rattrapable à ce jour. On parle de vingt à trente ans. Les enjeux sont ainsi colossaux pour l'avenir de l'Humanité d'abord mais aussi de nos sociétés libérales dont les fondamentaux démocratiques sont les premiers remis en cause. On le constate déjà avec les populismes croissants.

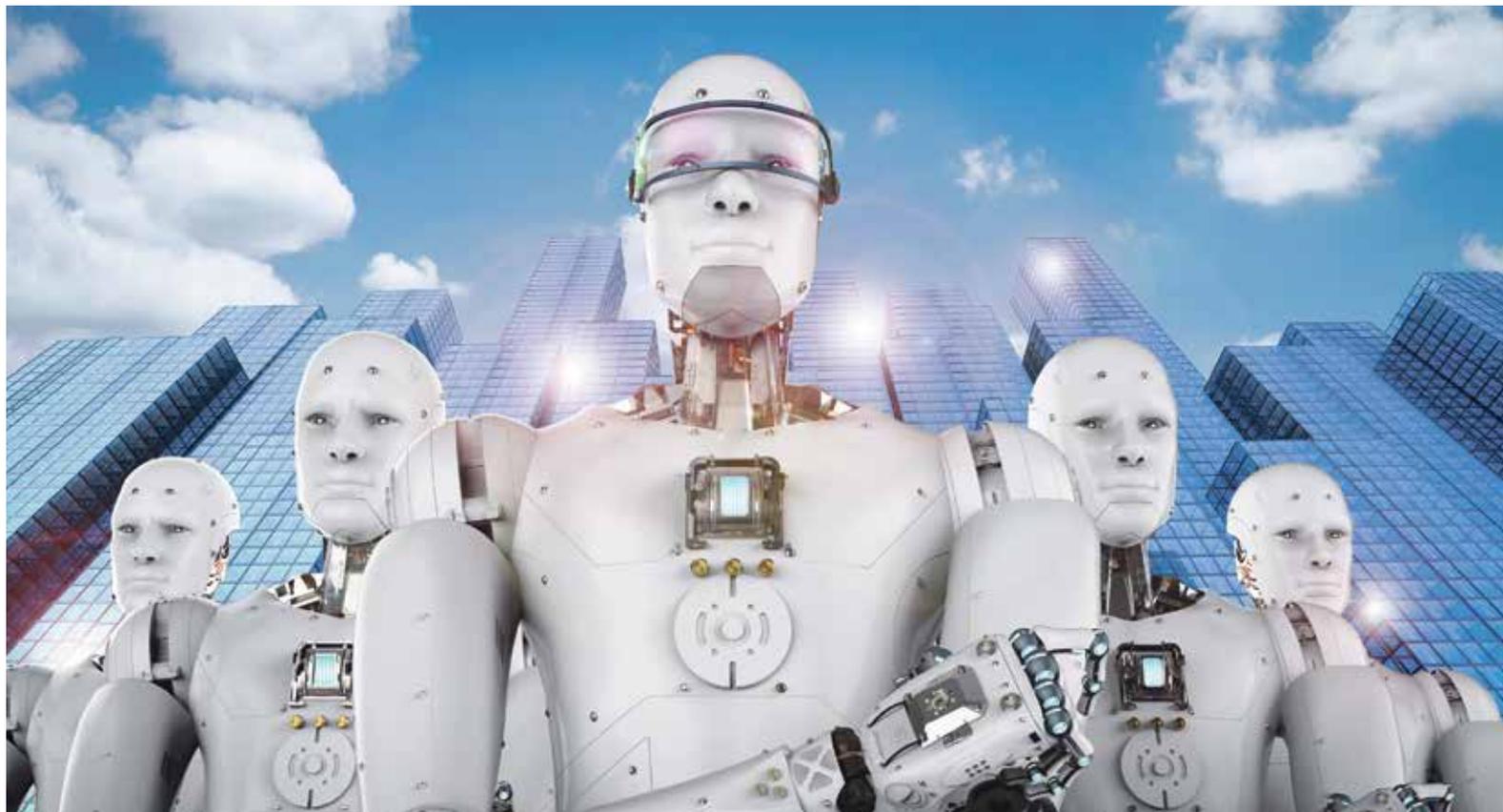
Les algorithmes qui maîtrisent à la perfection l'analyse des données, c'est leur raison d'être, ces fameuses data, permettent grâce à leur force de calcul quasiment illimitée de proposer par exemple des diagnostics médicaux qu'aucun médecin, professeur ou prix Nobel ne sont plus à ce jour à même de proposer. C'est le médecin, philosophe Laurent Alexandre qui s'en fait aujourd'hui l'écho pour alerter sur

la proche disparition de nombreuses spécialités médicales remplacées par l'intelligence artificielle aussi bien pour le diagnostic que pour l'exécution chirurgicale. Il raconte que huit des plus grands professeurs mondiaux à qui a été soumis un cas particulier d'un patient pour lequel aucun diagnostic n'avait pu être posé le sera en quelques minutes par l'IA. Diagnostic qui se révélera parfaitement juste. Des années d'étude, de formation, de savoirs, d'expériences balayées par une intelligence artificielle. Magnifique bien sûr mais le corps médical se verra complètement révolutionné. Les médecins généralistes seraient les seuls épargnés.

Luc Ferry, le chantre de la *destruction créatrice* expliquait lors d'une Université d'été du PLR Vaud que la technologie faisait disparaître des métiers mais qu'ils étaient remplacés par de très nombreux autres. Bref que la technologie était ainsi créatrice d'emplois. Tout cela était parfaitement juste avant l'arrivée de l'IA, dit-il aujourd'hui, car si un ancien métier était remplacé par une

centaine de nouveaux, il n'en va plus de même avec l'IA. Seuls quelques métiers se créent mais avec des compétences et des formations de très haut niveau. L'IA serait à terme plus destructrice que créatrice pour l'homme. Le paradigme a déjà changé.

La robotisation, les Asiatiques l'ont déjà intégrée dans leur quotidien. Sans natel à Tokyo, Séoul ou Shanghai, rien n'est possible. Les robots sont partout, à visage humain. En Chine, le Parti communiste contrôle les smartphones de tous ses citoyens. La répression est ainsi facilitée, la reconnaissance faciale généralisée. On a vu durant le Covid des populations entières interdites de sortir de leur building (dont l'accès uniquement digital était fermé à distance par les autorités) crevaient littéralement de faim... Les Asiatiques sont plutôt animistes. Les gens, les animaux, les objets ont une âme, une énergie propre. Ils sont donc culturellement plus à même d'accepter cette « *technocité* » de leur vie quotidienne. Vont-ils se rebeller? Le peuvent-ils encore



puisque leurs réseaux sociaux, leur vie quotidienne sont sous la loupe de leur gouvernement respectif et dépendant du numérique. Le contraire aux USA où le premier amendement sur la liberté d'expression donne par exemple au réseau X, anciennement twitter, le droit de désinformer, de supprimer les messages qui déplaisent. Le dada actuel de Musk, encore lui. Fake news, fausses vidéos, fausses images à l'honneur. Les Asiatiques sont contrôlés, les Occidentaux sont sans filtre, sans protection... Les ingérences étrangères de fait favorisées. Et rien en Europe, l'enfant pauvre de la technologie numérique de pointe. On ne se bat plus dans la cour des grands. Nous voilà ainsi sous la souveraineté américaine dans ce

domaine. Un de plus. Les Américains innovent, les Chinois copient en mieux et les Européens réglementent. Tel va le monde d'aujourd'hui...

Réglementer l'IA en Europe ne serait-ce pas se tirer une balle dans le pied? Une de plus, car nous serions menacés, c'est déjà le cas, de suppression de prestations technologiques à tous les niveaux, des réseaux sociaux notamment, des produits des GAFAM, tous américains... Il faut donc par nécessité apprendre aux jeunes l'utilisation des nouveaux outils comme ChatGPT dont la dernière version est sortie il y a dix jours. En quelques mois depuis sa première version, sa progression technologique est déjà exponentielle.

La Suisse est en comparaison internationale en bonne position sur le plan de l'innovation, elle fait même des jaloux mais en matière d'IA, ce n'est pas vraiment le cas même si nous sommes déjà les champions des data center sur le plan mondial. Le tout dernier data center créé à Lugano par le Centre national suisse de calcul scientifique vient d'être inauguré en grandes pompes par Guy Parmelin. Avec une technologie US parmi les plus performantes au monde. Mais le déclin technologique européen est aujourd'hui acté, notamment dans le dernier rapport Draghi. Thierry Breton vient lui aussi de jeter l'éponge. Le grand marché européen est en train de tanguer. La Suisse pourra-t-elle encore tenir le coup?

On parlait il y a encore quelques années seulement de la manière d'intégrer les robots dans notre société, faut-il les taxer, leur donner un numéro d'identification, un statut juridique? On parle aujourd'hui de leurs compétences humaines, sur le plan physique et même émotionnel. Mais aujourd'hui la grande question est: l'intelligence humaine sera-t-elle suffisamment intelligente pour ne pas se faire dépasser par l'IA? Le monde d'Elon Musk me fait peur. Il nous faut de toute urgence de grands esprits pour nous guider... C'est une question véritablement existentielle.

L'Europe, l'enfant pauvre de la technologie numérique de pointe. On ne se bat plus dans la cour des grands.

Les Américains innovent, les Chinois copient en mieux et les Européens réglementent. Tel va le monde d'aujourd'hui...

La robotisation, les Asiatiques l'ont déjà intégrée dans leur quotidien. Sans natel à Tokyo, Séoul ou Shanghai, rien n'est possible.



Recevoir TRIBUNE, c'est bien S'abonner c'est mieux, beaucoup mieux !

TRIBUNE n'est pas un journal comme les autres. Il est engagé. Il a des convictions. Il se veut innovant, contemporain, proche des citoyens. Avec un brin d'humour, de l'auto-dérision, du cynisme parfois. Des idées toujours. Il aborde sans tabou les défis de demain, dans tous les domaines. Ne mérite-t-il pas votre soutien ? Bien sûr.

Alors pourquoi ne pas glisser dans les paiements de ce début d'automne **CHF 90.-** pour vous abonner ?

Ou **CHF 50.-** si vous êtes un senior (CHF 150.- entreprise). **Tout don est également le bienvenu.**

À peine le prix d'un repas à deux sur une jolie terrasse de ce canton. Rien de plus. Du plaisir pur sucre. Une petite douceur que le PLR appréciera...

Alors saisissez à pleine main le **bulletin de versement ci-dessous** et transformez-le en ordre bancaire. Et nous pourrons vous dire merci !

Récépissé

Compte / Payable à
CH93 0900 0000 1223 4282 6
PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne

Référence
RF12 ABO

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF

Compte / Payable à
CH93 0900 0000 1223 4282 6
PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne

Référence
RF12 ABO

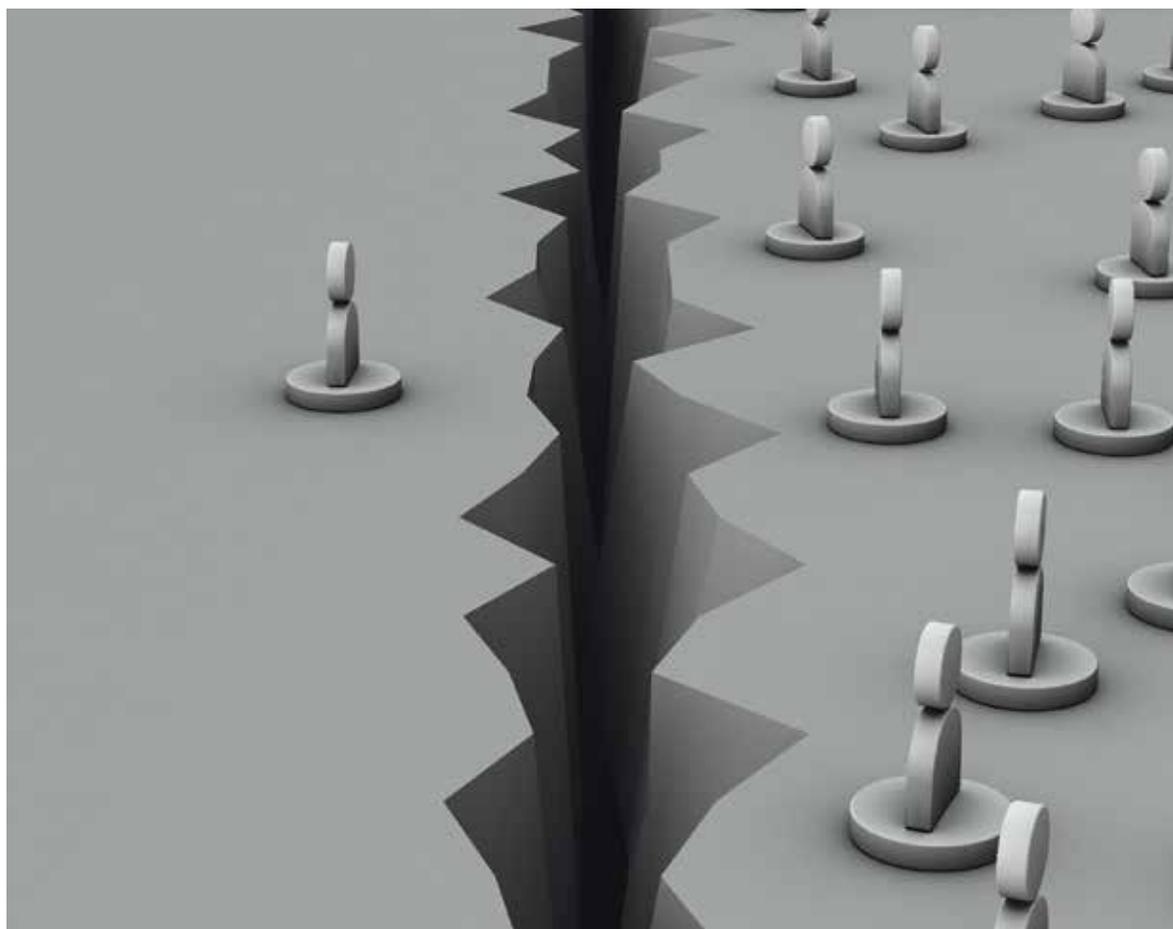
Payable par (nom/adresse)

« L'enfant n'est plus qu'un objet de procédure... »

par Eric Rochat,
ancien conseiller aux États PLR Vaud,
médecin

Il y a bien longtemps, un préfet vaudois (un bon!) concluait ainsi l'entrevue sollicitée par un papa, en excès de vitesse pour assister à temps à l'accouchement de son épouse: «Donnez-moi 150 francs et mettez 200 francs sur le carnet du petit!». Harmonisant humanité et règlement, il transgressait évidemment l'atavique égalitarisme vaudois et s'arrogeait un droit que lui aurait contesté la moindre juge de paix.

Dès lors, l'État de Vaud et sa magistrature se sont ressaisis: moins de paix et plus de justice! Foin de préfets à la fribourgeoise: il faut des lieutenants aux ordres et les juges de premier niveau auront tous fait leur droit. Avec 8100 enfants et leurs 16 000 parents, la DGEJ gère le sort et la vie de 24 000 Vaudoises et Vaudois – 3% de la population cantonale! – et les 80 millions accordés vont lui permettre de faire mieux encore. L'ancien SPJ s'appelle «*Direction Générale*» et ce n'est pas hasard si les notions de service et de protection de la jeunesse ont disparu de sa plaque. N'oublions pas la pléthore de tutelles et de curatelles qui font de Vaud l'un des premiers cantons en matière de restriction des droits fondamentaux de ses administrés. De l'occupation bernoise à l'admiration napoléonienne, c'est l'amour des lois pour tous et avant tout! La situation est cruelle pour les victimes. Nous nous sommes excusés pour les séquestrations d'enfants chez les gitanes, les filles-mères et les «*femmes de mauvaise vie*» mais il suffit aujourd'hui de deux fois trois minutes pour qu'un groupe d'évaluation du CHUV décide de l'incapacité durable d'une maman à élever son



enfant. Il suffit de sa seule dénonciation pour que des tribunaux successifs décident «*entre confrères*» de l'incarcération définitive du bébé. Il suffit d'une protestation de la famille ou de vacances de l'institution de placement pour que le temps de visite soit scandaleusement réduit. Pour la justice vaudoise et la DGEJ, l'enfant n'est plus qu'un objet de procédure. L'humanité a déserté les protagonistes institutionnels qui, au seul bénéfice de leur confort de caste, ordonnent sa mise au secret sans acception du retard de développement induit ni des lésions subies. Les lois vétérinaires interdisent de séparer le chiot de sa mère durant les trois premiers mois mais, à Lausanne, l'assistante sociale réduit le temps de visite de la maman à deux demi-heures par semaine pour près de six mois. Des dispositions permettent aux criminelles de Lonay de garder auprès d'elles leurs enfants en bas âge mais, à Lausanne, la

DGEJ s'insurge contre l'examen médical sollicité par la maman pour lésions buccales, anales et vaginales de son bébé de quinze mois. Mieux, la juge de paix ordonne l'arrestation policière en pleine gare de Zurich de trois femmes et leurs deux pousses-pousses pour enlèvement d'une fillette attendue pour examen à l'hôpital universitaire. Comme au beach-volley, forts de la séparation des pouvoirs, juges, politiques et acteurs sociaux se renvoient le bébé. Mais qu'il ne touche pas terre: ils risqueraient de perdre la partie!

Avec 8100 enfants et leurs 16 000 parents, la DGEJ gère le sort et la vie de 24 000 Vaudoises et Vaudois, 3% de la population cantonale!

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.ch

Plaidoyer pour les entrepreneurs

par Henri Klunge,
ancien conseiller communal,
Lausanne

Le PLR a longtemps été le parti de l'économie, un acteur clé pour les petits patrons, les artisans et les entrepreneurs. Cependant, force est de constater qu'au fil des décennies, l'orientation du parti a évolué.

Nous nous battons désormais pour des causes plus larges, tournées vers les grands patrons et les start-ups. Cela laisse un vide pour les petits commerçants et les entrepreneurs qui ne sont pas dans des secteurs « innovants », mais qui jouent un rôle important pour l'économie locale (98 % des entreprises suisses sont des micros ou des petites entreprises selon l'OFS). Il est grand temps de remettre ces entrepreneurs au cœur de nos priorités.

Il ne s'agit pas de nier l'importance des grandes entreprises ou des start-ups. Cependant, en nous concentrant sur ces acteurs, nous oublions ceux qui sont les premiers à bâtir les fondations de notre tissu économique. Ces entrepreneurs, qui ne lancent peut-être pas la prochaine révolution technologique, mais qui ouvrent une boulangerie, un atelier d'artisanat ou un service local, sont tout aussi essentiels, mais ils ne bénéficient d'aucun soutien ni d'une attention politique.

Je crois fermement que cette situation représente une erreur stratégique pour notre parti. En ignorant cette frange de la population entrepreneuriale, nous nous coupons de notre base historique,



mais aussi d'une part essentielle du développement économique. Voici quelques pistes de réflexion concrètes pour que le PLR redevienne le grand parti qu'il était.

Les premières années d'une entreprise sont souvent les plus critiques. Le manque de trésorerie, les charges fixes, et les imprévus peuvent rapidement mettre en péril les meilleures idées. Une aide de lancement sous forme de salaire mensuel à fond « perdu », couplée à un accompagnement par un coach ou une association d'entrepreneurs. Il ne s'agit pas seulement de fournir une aide financière, mais aussi un accompagnement pour assurer une gestion pérenne de ces entreprises.

Le coût des locaux commerciaux ou industriels est souvent un frein à l'installation d'une entreprise. Une solution

envisageable serait de créer des locaux à loyer d'utilité publique. À Lausanne, un postulat que j'ai déposé vise justement à mettre en place un tel dispositif. En allégeant ce fardeau pour les premières années, nous permettons aux entreprises de se concentrer sur leur développement plutôt que sur leurs coûts fixes.

Il est essentiel de trouver des solutions pour limiter le coût du travail, notamment en plafonnant les charges sociales pour les entreprises. Cela permettrait de contenir les coûts et encouragerait la création d'emplois, élément essentiel pour la lutte contre le chômage.

Ces mesures ne sont pas simplement des aides ponctuelles, elles constituent un investissement pour l'avenir. Chaque entreprise qui survit et prospère devient un contributeur net à l'économie, créant des emplois, des revenus fiscaux et des opportunités. En soutenant les entrepreneurs d'aujourd'hui, nous préparons les emplois de demain et réduisons la pression sur les services sociaux. Le PLR doit se réapproprier ce rôle de facilitateur économique pour les PME. Il a toujours été un parti pragmatique et orienté vers des solutions concrètes. Je suis convaincu que nous devons revenir à nos racines.

Nonante-huit pour cent des entreprises suisses sont des micros ou des petites entreprises selon l'OFS. Il est grand temps de remettre ces entrepreneurs au cœur de nos priorités.

En ignorant cette frange de la population entrepreneuriale, nous nous coupons de notre base historique, mais aussi d'une part essentielle du développement économique.

publicité

CLAUDE FAVRE S.A.
YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

Trente questions orales !

par Nicolas Suter,
député, président
du Groupe PLR au Grand Conseil

Une fois par mois, le Grand Conseil vibre au son de l'heure des questions orales. Un mardi après-midi sur quatre, l'espace d'une heure, le Parlement vaudois cesse de parler, cesse de débattre ou de déposer des amendements, il ne vote rien, il pose ses questions orales.

Pour être précis ce n'est pas le Grand Conseil qui pose des questions, c'est un député après l'autre, qui lit à haute voix – c'est une question orale ne l'oublions pas – la question qu'il avait déposée sept jours auparavant. Dans la poursuite d'un scénario bien rôdé, une fois la question posée, le conseiller d'État concerné lit la réponse diligemment préparée par ses soins, à haute et intelligible voix.

À l'heure des messageries instantanées, des téléphones qui ne s'éteignent jamais et surtout en tenant compte du fait que députés et membres de l'Exécutif se croisent toutes et tous au moins une fois par mois, on peut se demander si l'heure des questions orales ne devrait pas être remise en question. Il est indéniable que cet exercice interrogatif garde quelques attributs positifs. Au premier rang desquels il y a la garantie de recevoir une réponse dans les temps; il y a également l'assurance qu'aussi bien la question que sa réponse seront protocolées au bulletin pour les générations futures et filmée pour une gloire éphémère.

La question orale, comme tous les outils à disposition du Parlement est finalement utile si employée avec sobriété (puisque ce terme est tendance) et intelligemment.

Mardi 10 septembre, le Rubicon a été franchi. Trente questions orales ont été posées, l'une après l'autre, tout ceci en l'espace de trois heures. Condamnant la



députation, forte de ses 150 membres, à l'inaction pour toute une après-midi. Comble de l'excès et de l'inefficience trois députés ont posé des questions totalement similaires, ils ont lu leur question respective, l'une après l'autre. S'ils n'étaient pas du même parti on aurait pu excuser leur manque de concertation, mais les camarades en question n'ont même pas cette excuse. Notre Parlement a un devoir d'exemplarité. Les enjeux actuels, les ressources limitées et les besoins de notre Canton et de ses citoyens ne nous permettent pas de gaspiller 150 après-midi de travail. En toute subjectivité je pense que le Groupe PLR est le plus efficace et le plus efficace, mais cela ne suffit pas, le mode de fonctionnement de notre Parlement doit être revu, nous attendons avec hâte la prochaine révision de la loi sur le Grand Conseil.

Les enjeux actuels, les ressources limitées et les besoins de notre Canton et de ses citoyens ne nous permettent pas de gaspiller 150 après-midi de travail.

publicité

LA MAGIE DU BOIS!

VOLET
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 926 85 85
St-Légier

La CROIX
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 926 85 95
Mte-Pully

KURTH
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 024 486 85 85
Orbe

JOTTERAND
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 637 85 85
Rolle

PORCHET
MENUISIER/CREATEUR
T. 021 908 06 80
Maracon

VOLPROD
CENTRE DE TAILLE / ASSEMBLAGE S.R.L.
T. 024 420 78 85
Aigle

**GIROUD
TERRAPON**
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 026 656 13 14
Siviriez

► Sept sociétés,
une même identité
pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



www.groupe-volet.ch

CHARPENTE · OSSATURE BOIS · ISOLATION · FERBLANTERIE · COUVERTURE
FENÊTRE · PORTE MENUISERIE · AGENCEMENT · ESCALIER · TERRASSE · TONNEAUX

L'Arc jurassien ou le nouveau Wild Wild West

par Benjamin Meuwly,
vice-président des JLRV

Depuis 2019, la Suisse observe une recrudescence d'attaques de bancomat, notamment dans les zones proches des frontières française et allemande. Du 1^{er} janvier au 31 juillet 2024, ce n'est pas moins de 27 attaques qui ont été dénombrées.

publicité



CG
cgcommunication.ch

Du
PEPS
dans votre
campagne !

022 565 28 26
cg@cgcommunication.ch



Face au danger, de nombreuses enseignes bancaires ferment leurs distributeurs dans les régions frontalières, aux dépens de la population locale. De manière générale, l'Arc jurassien est particulièrement touché par les braquages de bancomat cette année. On risque ainsi d'observer de plus en plus de situations analogues à celle de La Brévine (NE), où les deux bancomats du village sont désormais hors-service : l'un a été attaqué à l'explosif fin mai, tandis que l'autre a été fermé des suites de l'attaque, afin de prévenir les risques. La population est la première à souffrir de ce nouvel état de fait. En effet, dans ces régions où les travailleurs frontaliers font partie des moteurs de l'économie locale, et où une certaine fracture générationnelle s'observe, on préfère encore largement l'argent liquide. Pour les commerçants locaux, c'est une catastrophe ! Les habitants devant aller retirer leur argent liquide dans des communes avoisinantes, il serait assez peu surprenant que ceux-ci fassent leurs achats ailleurs que chez eux.

Je souscris à l'idée que l'argent liquide est synonyme de liberté, mais cette liberté est aujourd'hui menacée. La Romandie, notre « Far West » helvétique, se transforme en un nouveau « Wild Wild West » : un territoire où les criminels ont pignon sur rue (puisqu'on n'arrive que très rarement à les attraper, une fois la frontière passée) et où la solution de facilité pour les banques est simplement la mise hors-service des bancomats locaux, au grand dam des habitants. Pourtant, nous avons des solutions à disposition pour endiguer le problème. En réaction à un postulat de notre conseiller national Olivier Feller, la Confédération a certes mené des réunions d'experts ayant produit un document de sensibilisation pour les banques... mais aucune action concrète ! On laisse ainsi le champ libre aux acteurs bancaires de préférer la solution de la fermeture des succursales « à risque » plutôt que de plancher sur des mesures sécuritaires permettant le maintien desdites succursales.

La dernière réunion d'experts a toutefois soulevé deux points intéressants : le maculage automatique des billets lorsque le bancomat subit une attaque, ainsi que l'utilisation de GPS sur les caisses à billets. Toutefois, ce « code » n'a aucun effet contraignant, et c'est là qu'il nous faut agir. Pour prévenir les attaques de bancomat et protéger l'accès à l'argent liquide en Suisse, et particulièrement pour les zones rurales frontalières, il faut travailler à introduire des mesures réglementaires pour la sécurité de nos bancomats et la liberté de nos concitoyens. Ou bien commencer à engager des shérifs ?

La solution de facilité pour les banques est simplement la mise hors-service des bancomats locaux, au grand dam des habitants.

La rentrée est là !

par Jérôme Thuillard,
secrétaire général adjoint,
conseiller communal

À l'heure où je rédige ces lignes, les températures sont de moins en moins estivales et les nuits s'allongent : l'automne arrive, mais votre députation PLR est au front pour défendre nos valeurs de liberté et de responsabilité.

Les valeurs de liberté tout d'abord, avec la motion de notre député **Alexandre Berthoud** consacrée à la cueillette des champignons. En effet, c'est lors de la sortie du règlement d'application de la désormais célèbre loi sur la préservation du patrimoine naturel et paysager (ou LPrPNP) que notre député – et beaucoup d'amateurs de cueillette avec lui – a remarqué une disposition peu pertinente. Il s'agissait ainsi d'interdire de ramasser les champignons du premier au septième jour de chaque mois et de limiter la récolte à 2 kilos par personne, tout ceci dans des horaires limités. Voici donc un premier objet déposé le jour même de la rentrée parlementaire sous la forme d'une motion demandant tout simplement de retirer les articles concernés du règlement.

La responsabilité ensuite, avec notre députée **Florence Gross** qui a réagi à l'actualité récente en déposant un postulat chargeant le Conseil d'État de réfléchir à des mesures qui permettraient de s'assurer que les récoltes de signatures ne fassent plus l'objet de fraudes et que les comités d'initiatives utilisent les signatures dans le respect du cadre légal.



Responsabilité toujours, avec une motion déposée le même jour par **Alexandre Berthoud** et visant à ajouter dans la loi sur la police cantonale (ou LPol) une disposition permettant à la police d'identifier préalablement, formellement et individuellement un administré lors d'un engagement. En effet, il apparaît que lors de récentes interventions liées aux gens du voyage, les auteurs de troubles n'avaient pas pu être identifiés et n'ont ainsi pas pu supporter les frais, comme le prévoit pourtant la loi. Dès lors, ce sont plus de 80 000 francs que le Canton a déboursés, sans que cette somme ne puisse lui revenir. Ainsi, la motion du député Berthoud vise à adapter le cadre légal pour ne plus permettre ce genre de situation.

Responsabilité encore, avec une interpellation et une simple question de notre présidente **Florence Bettschart-Narbel** et de notre vice-président **Gregory Bovay** concernant la mise en application du Plan Impulsion du CHUV, de même que des simples questions concernant la régulation des corvidés

(**Marion Wahlen**) et du loup (**Anne-Lise Rime** et notre vice-président **Loïc Bardet**). Enfin, **Patrick Simonin** a interpellé le Conseil d'État concernant son avis quant à la reprise de la délivrance de journaux gratuits par La Poste et **Florence Gross** a fait de même concernant la réponse du Gouvernement à la consultation fédérale sur la révision partielle de l'ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages. Quant à lui, **Thierry Schneiter** s'enquiert du bilan que le Conseil d'État fait des collaborations intercantionales.

Liberté et responsabilité : deux valeurs fortes afin de démarrer cette nouvelle année parlementaire sous les meilleurs auspices !

Vous pourrez retrouver en détail l'ensemble des objets déposés par la députation au travers du QR-Code ci-dessous :



AGENDA

Bloquez les dates !

PLR Vaud

CONGRÈS

- Jeudi 26 septembre 2024, 19:30 jusqu'à 22:00
Valbroye (Granges-Marnand)
- Jeudi 28 novembre 2024, 19:30 jusqu'à 22:00
Palézieux

REPAS DE SOUTIEN

- Jeudi 7 novembre 2024, 18:00
Puidoux, salle de la Forestay
Ch. du Signal 2
Plus d'informations en page 2 de ce numéro



PROCHAINE PARUTION

- Mercredi 23 octobre 2024

DÉLAI RÉDACTIONNEL

- Lundi 14 octobre 2024

Un seul slogan :

abonnez-vous
à **TRIBUNE**...

Continuez de nous suivre



Vu au PLR Vaud

Le PLR Vaud améliore sa présence sur les réseaux sociaux

Parkings supprimés à Lausanne:

Tous les citoyens ne peuvent se déplacer en transports publics ou à vélo, il faut que la réalité des habitants prime sur le **dogmatisme**.

Mathilde Maillard
Présidente du PLR Lausanne



Le PLR Vaud continue d'améliorer sa présence sur les réseaux sociaux, notamment par le biais de courtes vidéos mettant en avant le travail de nos élus.

Découvrez nos nouvelles vidéos et publications sur :

@plrvaud

PLR.Libéraux-Radicaux Vaud

PLR.LibérauxRadicauxVaudois

@PLR_VD

Nous remercions **Tatiana Rezso**, **Sara Pinar** et **Hugo Benoit** d'avoir formé les membres du Secrétariat. ♥

publicité

Confort-lit
DEPUIS 1989

35
ans

La solution des petits espaces avec le confort d'un vrai matelas

Canapé-lit ORIO (exposé dans nos 3 magasins)



Canapé-lit gigogne BREAK (exposé à Yverdon et Givisiez)



YVERDON	Av. de Grandson 60	024 426 14 04
LAUSANNE	Rue Saint-Martin 34	021 323 30 44
GIVISIEZ	Route des Fluides 3	026 322 49 09

www.confort-lit.ch



Découvrir

Premier ministre à la roulette russe

par Pierre Schaeffer

Après deux mois de flottement, la France est enfin dotée d'un premier ministre, comme un barillet qui tire quatre fois à blanc et une fois à balle réelle pour envoyer à l'hôtel Matignon le Savoyard Michel Barnier.

Cette campagne laborieuse clôt une phase d'indécision de la part d'Emmanuel Macron, chef de l'État, investi du pouvoir de nomination du premier ministre, prérogative incombant aux Chambres en régime parlementaire. Nouvelle illustration du «*en même temps*», marque de fabrique de ce président, peu avare de contradictions qui pourraient peser lourd dans le destin du gouvernement Barnier.

Au lendemain de la dissolution qui ouvre l'actuelle période d'incertitude, on a assisté au grand écart qui sépare le recours du président aux prérogatives de type monarchique qui lui sont reconnues par la Constitution de la V^e République – nomination du premier ministre, dissolution, appel au peuple par référendum – et en même temps le refus obstiné du président de respecter le principe fondateur du régime : l'appel à la majorité pour l'élection présidentielle et les législatives. Macron refuse



depuis sept ans le combat qui est au cœur du scrutin majoritaire. Il sera élu président de la République en 2017, faute de candidat des partis, et a été réélu en 2022 pour cause de front républicain contre le candidat d'extrême droite.

Dans les deux cas, il refuse de descendre dans l'arène pour faire élire une majorité parlementaire qui lui sera accordée en 2017, mais refusée en 2022. En clair, Macron refuse de se plier aux institutions, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, Mitterrand en

particulier, adversaire patenté de la V^e République. La réponse de Macron à ces échecs : il utilisera des majorités «*tournantes*», introuvables pendant deux ans sur des projets de réformes pourtant indispensables au redressement de la France.

À cette contradiction qui se paie aujourd'hui de la vacance du pouvoir s'ajoutera une manœuvre sans grandeur qui renvoie son auteur à une habileté tactique proche de la duplicité faustienne. Entre les deux tours des élections législatives qui suivent la dissolution,

il appelle à une union sacrée pour faire échec à l'extrême droite, au prix d'une confusion des suffrages et des partis pour finalement passer sous les fourches caudines de cette même extrême droite et assurer la survie du gouvernement Barnier. Si ce calcul ne résiste pas à l'exercice du pouvoir, sanctionné par la censure des partis extrémistes, alors la sanction ne sera plus celle de la France sans gouvernement, mais d'une France sans chef d'État tenu non seulement de se soumettre, mais de se démettre.

publicité



CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY

Buttems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte	CHF	43.50
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge Les Bourrons, assemblage	CHF	43.50
5 x 70 cl. Rosé La Crausaline Pinot Noir	CHF	45.00

Prix du carton CHF 132.00

Sous réserve de changements

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de **132.00 par carton (uniquement en Suisse).** **Frais de livraison offerts**

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. : _____

Signature : _____

TRIB

Sauvé deux fois...

par Fabienne Guignard

Il y a ceux qui croient au karma et il y a les autres. Il faut bien le reconnaître l'ami Donald a un sacré bol. Un survivant, une victime d'attaques injustes mais sauvé. Quel magnifique «story telling»! Ses supporters y voient un signe. Le messie. C'était pas son heure faut croire. Mais bon échapper à la mort deux fois de suite en deux mois, c'est vraiment le karma ou vraiment pas de chance... Des petites tentatives d'assassinat ratées, réalisées par des amateurs, des sonnés, des exaltés. Des gens bizarres quoi.



La première fois une petite blessure à l'oreille avec un gros pansement pour faire pleurer dans les chaumières et qui avait déjà disparu une semaine plus tard. Il serait pas un peu chochette notre Donald. Bref son oreille n'avait rien... Quelle horreur, il a perdu sa chaussure durant son sauvetage... C'était super, il avait pu faire son show. Grand professionnel, réactif. Ça tombait bien, c'était quelques jours avant la convention républicaine qui l'a forcément acclamé comme son sauveur... Plus de peur que de mal comme on dit. L'occasion parfaite pour

Mélania qui a disparu de la circulation depuis bien longtemps de revenir raconter l'horreur de ce qui est arrivé à son mari. Un joli chèque au passage pour cette prestation spontanée, une clause de son contrat de mariage sans doute. Elle vit sa vie à New York. Bref, elle a la paix. Donald a quelques poupées MAGA à Mar-a-Lago. Il n'est jamais seul longtemps. Elles sont nombreuses. Mais attention Donald, vous êtes encore marié... Pas de folie de votre corps...

Il serait pas un peu chochette notre Donald. Bref son oreille n'avait rien... Quelle horreur, il a perdu sa chaussure durant son sauvetage...

Même pas de coup de feu à la deuxième tentative, juste une arme de guerre aperçue dans un bosquet à 300 mètres. Le candidat tueur, connu pour être un peu zinzin, était dans son fameux golf de Floride mais pas forcément pour tirer sur l'ancien président. Une histoire de fous... Il s'enfuit, on le rattrape.

Mais attention Donald, vous êtes encore marié... Pas de folie de votre corps...

Le premier avait eu moins de chance, il est mort. Un autre karma sans doute. Des méchantes langues un peu partout sur la planète, surtout en Europe se disaient que les apprentis tueurs n'avaient décidément pas de chance ni surtout beaucoup de visette. Aucun complot de vrais méchants. Pas de mafia, de gangs haïtiens qui mangent les animaux de compagnie des américains... Que des dérangés psychiques qui ont des armes à feu à la maison comme on a des SUGUS... Et bien sûr, c'est la faute de Joe et Kamala. C'est le sommet.

Les vrais attentats, ça a existé. Le beau JFK, son frère Ted, le père de celui qui s'est rallié à Donald tout récemment, n'avaient pas eu cette chance, comme le pasteur Martin Luther King. En quelques années, ça avait été l'hécatombe côté démocrate. Toutes les forces vives assassinées. C'était pourtant les gentils de l'histoire, enfin tant qu'on peut l'être quand on est président des États-Unis ou ministre

de la justice... Eux, on les avait pas ratés. Dans la tête. Ça rigolait pas. Pas question d'un simple bobo à l'oreille. On en parle encore soixante ans plus tard et c'est pas prêt de s'arrêter. L'ami Donald, qui se présente comme le plus grand président US de tous les temps, veut faire encore mieux que JFK mais sans mourir... C'est pas facile...

L'ami Donald veut faire encore mieux que JFK mais sans mourir... C'est pas facile...

N'est pas JFK qui veut. Alors pour s'attirer les bonnes grâces électoralistes de son ex-concurrent indépendant, une belle prise, un Kennedy dans le camp MAGA, a promis de lever le secret sur l'assassinat de son célèbre oncle. Voilà au moins une bonne proposition de Donald. La vérité sortira pour la première fois de la bouche de Trump, une première. Mais bon il n'est pas encore élu... Peut-être faudra-t-il encore attendre un peu pour savoir la vérité. Encore six semaines pour se réjouir ou pour pleurer...

publicité

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch